



POUR UNE ASSEMBLÉE CONSTITUANTE QUI POSE LES JALONS D'UNE RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE

Le peuple tunisien a remporté une victoire splendide sur son tyran qui s'est enfui du pays à la recherche d'un refuge sûr. Le conseil constitutionnel, qui n'est autre que l'œuvre de Ben Ali, a aussitôt annoncé que Fouad Mbazâa, président du parlement fantoche, allait assurer la présidence par intérim en attendant la tenue de nouvelles élections présidentielles dans les 45 à 60 jours qui viennent.

Le Parti communiste des ouvriers de Tunisie (PCOT), salue cette victoire arrachée par le peuple grâce à sa volonté, sa résistance historique, ses sacrifices et le sang de ses martyres.

Le PCOT affirme :

1. la victoire remportée aujourd'hui n'est que partielle, elle ne sera entière que par l'accomplissement du changement démocratique tant voulu et sa concrétisation.
2. Le changement démocratique ne peut en aucun cas, émaner du même parti, ses symboles, ses institutions, ses appareils et sa législation, qui ont consacré la dictature et privé le peuple de droits élémentaires pendant plus d'un demi siècle dont 23 ans sous le régime de Ben Ali.
3. Fouad Mbazâa qui assure la présidence par intérim est l'un des bras de Ben Ali, président d'une institution imposée par Ben Ali qui ne représente aucunement le peuple. Définir une période allant de 45 à 60 jours pour l'organisation d'élections présidentielles vise à garantir la continuité du régime dictatorial à travers l'un de ses anciens symboles.
4. Le plus grand danger aujourd'hui serait de spolier la victoire du peuple, de le déposséder de ses sacrifices, de ses ambitions légitimes pour la liberté et la vie digne par le maintien du régime de Ben Ali à travers un nouveau décor démocratique.
5. Le changement démocratique dans toutes ses dimensions politiques, économiques, sociales et culturelles exige une coupure effective et immédiate avec le régime tyrannique. Cela nécessite la constitution d'un gouvernement provisoire ou toute autre instance à vocation exécutive qui organisera des élections libres pour désigner une assemblée constituante qui pose les fondements d'une véritable République démocratique, où le peuple jouit de liberté, de justice sociale et de dignité.
6. Les forces politique, syndicale, culturelle, de défense des droits humains et tout notre peuple doivent dessiner ensemble l'avenir de la Tunisie. Nul ne peut s'arroger le droit de négocier avec le régime au nom de ces forces qui ont joué un rôle déterminant pour faire tomber le dictateur.

7. Il est urgent que les forces démocratiques impliquées sur le terrain forment des **instances nationales unies pour un changement démocratique**, dont les prérogatives seront de veiller à la sauvegarde des acquis du peuple et d'exiger le transfert pacifique du pouvoir au peuple.

8. L'ensemble des forces démocratiques et à travers tout le pays doivent s'organiser dans le cadre de comités, de commissions ou de conseils au niveaux des régions, des localités et des secteurs, pour organiser le mouvement populaire et faire face aux manœuvres réactionnaires, aux opérations de saccage et de pillage que des groupes suspects opèrent dans le but de terroriser les citoyennes et les citoyens et leur faire peur du changement démocratique pour qu'ils mettent leur sort entre les mains des appareils répressifs.

9. L'armée constituée essentiellement des enfants du peuple est appelée à veiller sur notre sécurité et la sécurité du pays. Elle doit respecter les choix du peuple et son aspiration à la liberté, la dignité, la justice sociale, ceci nécessite la levée rapide de l'état d'urgence pour qu'il ne soit pas un prétexte pour empêcher le peuple de poursuivre sa lutte légitime et concrétiser ses ambitions.

- **Pour un gouvernement provisoire.**
- **Pour une assemblée constituante.**
- **Pour une république démocratique.**

Parti communiste des ouvriers de Tunisie
Tunis, le 15 janvier 2011